



Fédération Wallonne des Services de Santé Mentale – FéWaSSM ASBL
Siège social : rue des fusillés, 20 – 1340 Ottignies
N° d'entreprise : 0680.919.907
Courriel : fewassm@gmail.com Site internet : www.fewassm.be

Rapport d'activité

Janvier 2022

-

Décembre 2022

Table des matières

1. Vie de l'Asbl	...4
a. Objet social	4
b. L'AG	4
c. CA	5
d. Fonction de coordination	6
e. Communication aux membres	9
2. Les Commissions	10
2.1 Ethique et clinique	10
2.2 Stratégique et politique	11
2.3 Administrative et financière	11
Organigramme FéWaSSM.....	12
2.4 Fonction de la coordinatrice.....	13
3. Les Groupes de travail.....	14
3.1 GT Harmonisation des encodages et module de prestations.....	14
3.2 Gt Dt & Psychiatres.....	15
3.3 GT financier.....	14
3.4 GT Données épidémiologiques.....	14
3.5 Gt Site internet.....	14
3.6 Gt Journée d'étude.....	16
3.7 Gt Données informatisées.....	16
4. Les mandats	17
Schéma Mandats.....	17
5. Rencontres Aviq et Cabinet	20
6. Plan Get Up	21
a. Comités de concertation sectoriel et transversal	21
b. Demandes spécifiques	21
7. Travaux sur l'avant-projet de la révision du décret.....	21
8. Perspectives année 2022.....	24
9. Conclusion	26

1. Vie de l'Asbl

a. Objet social

Créée en 2017¹, la Fédération Wallonne des Services de Santé Mentale (FéWaSSM) a pour objet de regrouper les Services de Santé Mentale agréés et subventionnés par la Wallonie (AViQ) dans le but de représenter et défendre leurs intérêts.

La FéWaSSM se positionne comme un acteur incontournable pour le politique. Elle se veut être l'interlocuteur privilégié des instances politiques et administratives et de la Société pour les questions qui concernent les Services de Santé Mentale au sens strict et un interlocuteur incontournable pour la politique de santé mentale au sens large.

Pour ce faire, la FéWaSSM a développé 3 axes de travail :

- Administratif et financier
- Éthique et clinique
- Politique et stratégique

En ce sens, la Fédération des Services de Santé Mentale peut déposer des positions affirmées sur les réformes envisagées et faire des propositions de manière anticipative.

A cette fin, l'association peut notamment :

- Assurer la représentation du secteur des SSM Wallons dans les organes de concertation qu'ils soient institutionnalisés ou non.
- Défendre et promouvoir la philosophie de travail et la diversité des actions développées par les SSM.
- Renforcer les pratiques communes en s'appuyant sur l'expertise des membres.
- Rassembler et fédérer les membres.
- Favoriser la cohérence et la cohésion tant en interne qu'avec des structures concernées par la Santé Mentale au niveau régional, communautaire, fédéral.

b. L'AG

Une AG s'est tenue le 21 juin 2022 avec une participation en présentiel. L'ordre du jour était conséquent au vu de l'actualité en lien avec nos services de santé mentale :

Préalable : présentation par le SPF du dispositif des Psychologues de Première Ligne (PPL) par Madame Morgane Steffen et Mélissa Chebieb

1. Présentation des avancements des travaux de l'avant-projet du décret.
Invités : Patrick Coupeux et Vincent Gérard.
2. Approbation des PV's de l'AG du 14 décembre 2021 et 29 mars 2022

3. Modifications des statuts de la FéWaSSM: approbation
4. Vie associative
 - 4.1 CA et AG
 - 4.2 Comptes et bilan 2021
 - 4.3 Budget 2022
 - 4.4 Election des administrateurs et des représentants des commissions
 - 4.5 Résultats des élections
5. Bilan d'activité de 2021
- 5.8 Les travaux de l'avant-projet du décret
- 5.9 Conclusion

Points soumis au vote :

- Approbation des Pv's
- Approbation des comptes et bilan 2021
- Décharge aux administrateurs
- Approbation du budget 2022
- Election du CA

Cinq membres du CA ont quitté leur fonction : Catherine Dunglehoff, Isabelle Linkens, Michaël Demellenne, Anne Semaille et Teresa Marchica.

Quatre nouvelles candidates se sont présentées :

- Constance Corlosquet
- Laurence Antoine
- Christelle Vrancken
- Kyung-Nan Jaumin

CA:

Nom/Prénom	Composition	SSM
Benoit Van Tichelen Geoffrey Blaffart Espérance Delvaux Sophie Meunier Isabelle Cammarata	Président Vice-Président Vice-Présidente Secrétaire Trésorière	Entre Mots Ottignies AIGS Liège Province de Namur Libramont-Bouillon La Pioche Marchienne-Au-Pont
Laurence Antoine Constance Corlosquet Francis Pitz Christelle Vrancken Kyung-Nan Jaumin Hélène Leclef	Membre CA Membre CA Membre CA Membre CA Membre CA Membre CA issu de la commission éthique et clinique	Jolimont-Haine-St-Paul AIGS Liège – Comblain-au- pont SéLiNa-Namur Alfa - Liège Province du Luxembourg Province de Hainaut – SPSM Courcelles

La fédération a gardé un binôme Secteur Privé/Secteur Public pour la vice- – présidence afin de représenter/de défendre au mieux l'ensemble des SSM.

Il reste un poste vacant pour la Province du Brabant Wallon, pour la Province de Liège et pour la province de Hainaut

c. CA

Conformément aux statuts, le Conseil d'Administration a pour mission de gérer toutes les affaires de la FéWaSSM, de mettre en place les Commissions de travail et de relayer à l'AG.

Au sein du C.A, le bureau est composé d'un Président, de deux Vice-présidents, d'un Trésorier et d'un Secrétaire. Cet organe tient ses prérogatives du CA et a pour mission la gestion quotidienne de l'ASBL, le suivi, l'évaluation des orientations et des décisions prises par l'A.G et le C.A.

En 2022, il y eu 11 CA, chacun a fait l'objet d'une convocation avec l'ordre du jour et d'un PV

Pour l'instant il n'y a plus de représentant des usagers au CA suite à la réorganisation interne de Psytoyens. Toutefois, les contacts sont maintenus. A l'occasion du travail sur l'avant-projet du décret, un contact avec la nouvelle personne référente de Psytoyens a été établi.

Actuellement, le CA se compose de 11 administrateurs.

Les représentants des commissions ont été choisis à la rentrée de septembre 2022.

Pour la commission éthique et clinique (CEC), Hélène Leclef a été choisie par la CEC afin de la représenter au Conseil Administratif.

Deux postes restent vacants : l'un pour la commission stratégique et politique (CSP) et l'autre pour la commission administrative et financière (CAF)

d. Fonction de coordination :

1. Renouvellement de la subvention facultative

Pendant la vacance de poste (de février 2020 à février 2021), les différentes tâches de la coordination avaient été reprises par les administrateurs à savoir :

- Prendre en charge des tâches administratives (réponses aux demandes, gestion de la boîte mails, envoi de courrier, rédaction de PV de réunions, mises à jour des fichiers de contacts).
- Etablir des relations équilibrées et de réciprocité avec l'ensemble des membres.
- Représenter le secteur, défendre les valeurs de la Fédération auprès des pouvoirs publics, de l'opinion publique, ...
- Entretenir des outils de communication efficaces à l'égard des membres notamment la mise sur pied du site internet.

L'engagement de la nouvelle coordinatrice a permis de décharger les administrateurs des charges précitées, ceux-ci pouvant dès lors s'investir davantage dans les dossiers de fond tels que : le plan Get Up Wallonia, le stage des psychologues cliniciens, la première ligne de soins, les nouveaux ANM, la réforme APE, l'avenir des subventions facultatives, ...

La FéWaSSM a reçu les notifications et les arrêtés ministériels de renouvellement de la subvention facultative de juillet 2021 à décembre 2021 ainsi que pour l'année 2022.

La confirmation du renouvellement de la subvention facultative n'a pas encore été reçue pour l'année 2023 même si la FéWaSSM a reçu une affirmation orale et écrite du Cabinet. La notification et les arrêtés ministériels de renouvellement sont en attentes.

2. Actions mises en œuvre à l'aide de la subvention facultative

Engagement d'une coordinatrice

- ❖ Recrutement et accompagnement
 - Mise en place contractuelle et fonctionnelle
 - Accompagnement au quotidien et évaluation par le comité d'accompagnement et le bureau
- ❖ Activités prises en charge :
 - Soutien administratif et logistique pour toutes les réunions
 - Assure le lien entre le CA et toutes les commissions
 - Assure la transversalité entre les commissions
 - Organisation de la journée d'étude du 21 octobre 2022 « L'évaluation : enjeux et pratiques pour les SSM ».
 - Gestion du [site internet](#)
Mise à jour et ajouts de différents points :
 - ✓ La charte graphique et le logo de l'AViQ ont été apposés
 - ✓ Un [Calendrier](#) reprenant les activités de la fédération a été ajouté
 - ✓ La mise à jour des membres est toujours en cours
 - ✓ La partie [Connexion](#) réservée aux membres est régulièrement mise à jour
 - ✓ Un travail sur la partie [Documentation](#) a été fait et est toujours en cours
 - Echanges dans les deux sens avec le Cabinet et l'AViQ: relais des interpellations des membres vers le Cabinet et l'AViQ, et l'appui des informations du Cabinet et de l'AViQ vers les membres
- ❖ Participation de la coordinatrice à la vie de l'Asbl FéWaSSM : Conseil d'administration et Assemblée générale, communication aux membres
- ❖ Participation de la coordinatrice aux commissions (permanentes) et groupes de travail (ponctuels selon l'actualité du secteur) en collaboration avec les administrateurs

animées par un ou deux administrateurs et la coordinatrice. Le rôle de la coordinatrice étant de faire relais entre les commissions, les membres, le CA et autres instances

- ❖ Participation de la coordinatrice à certains mandats avec les administrateurs
- ❖ Rencontres avec l'AVIQ et le cabinet
- ❖ Organisation Journée d'étude FéWaSSM
- ❖ Plan Get Up Wallonia
- ❖ Participation de la coordinatrice à différents colloques, webinaires et autres journées :
 - Webinaires organisés par la LBSM
 - BE. Hive : participation au colloque en lien avec les acteurs de la première ligne
 - CRéSaM
 - UNIPSO : APE
 - Assises de la première ligne (Proxisanté) : participation au processus complet
 - Participation à la semaine de la santé mentale
 - Colloque : les Marronniers. « Digitalisation des dossiers »
- ❖ Rencontre des directeurs administratifs des SSM et des collaborateurs/partenaires :
 - La coordinatrice a commencé par rencontrer tous les nouveaux DA engagés depuis 2021. C'est une occasion de présenter la fédération, ses enjeux, ses commissions, ses GT et son fonctionnement général. C'est également une occasion d'impliquer et d'inviter le DA dans la fédération afin qu'il (ou une personne de son équipe) participe à l'une des commissions ou intègre le CA.
 - Rencontre du secteur et des collaborateurs : voir point 8. Perspectives 2022
- ❖ Coordination du travail sur l'avant-projet du décret : voir point 7
- ❖ Concertation PPL avec les coordinatrices réseaux et locales de Liège, l'AViQ et le CRéSaM

e. Communication aux membres

Le relais des informations de manière électronique a pris plus que jamais tout son sens depuis la crise sanitaire et le contexte actuel.

Le site internet a été finalisé et est accessible à tous les acteurs des Services de Santé Mentale : www.fewassm.be

Il comprend :

- ✓ Une présentation de la FéWaSSM et des membres ;



- ✓ Une présentation des missions et valeurs des SSM ;
- ✓ Un espace dédié aux membres sur lequel ils peuvent trouver les PV des commissions, CA et AG de la Fédération, différents documents de travail ;
- ✓ Un espace dédié à l'actualité du secteur
- ✓ Un calendrier reprenant les activités proposées par la FéWaSSM

La coordinatrice est en formation continue pour le site internet afin d'assurer la continuité des informations à transmettre via le site internet.

2. Les Commissions

Les commissions sont des organes de concertation et de consultation indispensables au développement de l'activité de la Fédération. Ces commissions sont ouvertes à tout acteur des Services de Santé Mentale. L'objectif est d'y déployer un espace de débat et d'échange d'informations permettant l'élaboration de propositions et de points de vue différenciés sur les différents thèmes affectant l'actualité des services et les soins qui y sont donnés. Chacune de ces commissions poursuit des objectifs propres mais en concertation / collaboration / articulation avec les autres commissions.

Un administrateur est co-responsable du fonctionnement de chaque commission avec la coordinatrice et les participants des groupes de travail. Il a la tâche de relayer le travail qui y est mené ainsi que les propositions émises par chaque commission auprès du C.A.

2.1 Ethique et clinique

L'objectif principal de cette Commission est de défendre la spécificité du travail en SSM dans le champ ambulatoire dont l'essence même est d'être au chevet de personnes fragilisées d'un point de vue psychique. Au sein des équipes des SSM, plusieurs métiers travaillent avec un même patient. Ainsi, accueillants, logopèdes, médecins, psychologues, travailleurs sociaux etc. participent à l'identité du service. Plutôt que d'être des pratiques juxtaposées les unes à côté des autres, elles cherchent une cohérence interne au sein des pratiques déployées par les services.

Elle est composée de cliniciens, d'assistants sociaux et autres praticiens des équipes. Elle compte en moyenne 15 participants. Elle s'est réunie 9 fois entre janvier 2022 et décembre 2022.

6 dates de réunions sont prévues entre janvier 2023 et juin 2023.

Elle a travaillé principalement :

- ✓ Sur l'évaluation de nos pratiques en collaboration avec le CRéSaM, se fractionnant entre l'évaluation du service et l'évaluation du travail clinique ;
- ✓ En lien avec l'évaluation, le thème de la crise sanitaire, les témoignages des pratiques a eu une place particulière dans cette commission
- ✓ En lien avec les webinaires proposés par la LBSM: réflexions autour du secret professionnel, de la confidentialité, du contenu du dossier d'un patient et le dossier informatisé (en référence également à la Loi Qualité qui rentre en vigueur le 1er juillet 2022)



Il a été envoyé à l'ensemble des membres et est disponible sur le site internet : [Données informatisées](#)

Perspectives et thèmes à poursuivre en 2023

- ✓ L'évaluation en SSM suite à la journée d'étude et en collaboration avec le CRéSaM
- ✓ Pénurie de médecin-psychiatre en SSM : illustrée par des situations cliniques afin de nourrir la réflexion.
- ✓ Partage de réflexion concernant l'avant-projet du décret SSM
- ✓ Suivi de l'évolution par rapport à la question des données informatisées

2.2 Stratégique et politique

La Commission Stratégique et Politique poursuit différents objectifs, dont celui de recueillir un maximum d'informations provenant des différents niveaux de pouvoir concernant / impactant de près ou de loin les SSM dans leur financement, leur fonctionnement, leurs missions. Elle propose des stratégies de réactions à ces informations recueillies ainsi que des interpellations adaptées (courriers, questions parlementaires, demande de rencontre des cabinets et administrations...) en lien avec les préoccupations / difficultés rencontrées par les SSM sur le terrain. La commission s'est réunie 2 fois en 2020 et a repris en mai 2021.

En 2021 et 2022, elle a été composée de Directeurs Administratifs, de secrétaires, d'AS, de psychologues et tout autre membre des équipes. Elle compte en moyenne 10 participants et s'est réunie 4 fois de janvier 2022 à décembre 2022.

Elle a travaillé sur les thèmes suivants :

- ✓ Actualités Get Up
- ✓ Préparation et feedback des rencontres FéWaSSM/Aviq/Cabinet
- ✓ Préparation de la journée d'étude
- ✓ Travaux sur l'avant-projet du décret

Elle a été temporairement suspendue depuis septembre 2022 pour des raisons organisationnelles.

2.3 Administrative et financière

Cette Commission aborde les différents aspects de la gestion administrative et financière d'un SSM, les questions de législation sociale et les modalités de financement qui sont à la base du bon fonctionnement du secteur et de tout Service. Le Groupe de travail rassemble aussi les informations utiles pour démontrer la situation financière réelle dans laquelle les services se trouvent en vue d'une interpellation politique. Dans cette commission, les participants abordent aussi les diverses propositions qui pourront être faites au Pouvoir Subsédiant en vue de modifications décrétales sur les aspects de subsidiation. Enfin, c'est à partir de la réflexion menée au sein de ce groupe de travail, en interaction avec les autres groupes de travail, que sont préparées les rencontres avec l'AVIQ. D'autres points sont abordés en fonction de l'actualité des besoins.

Cette année, elle a été composée de Directeur Administratifs, de secrétaires/comptables des SSM et de représentants des PO. En moyenne, 20 membres sont présents aux réunions. La CAF s'est réunie 4 fois entre juin 2022 et décembre 2022

Les thèmes abordés sont les suivants :

- ✓ L'utilisation des emplois Get Up ;
- ✓ Les subventions ;
- ✓ Les liens avec l'AViQ ;
- ✓ Les pratiques de tarifications ;
- ✓ Les outils informatiques dans les services ;
- ✓ Les réglementations de l'AViQ ou en tant qu'employeur ;
- ✓ Les sources externes de subsides, etc
- ✓ Travaux sur l'avant-projet du décret
- ✓ Les ANM
- ✓ La CCT-RTT
- ✓ RASH : à l'image du GT harmonisation, travail sur la manière d'encoder le RASH

2.4 Rôles et fonctions de la coordinatrice dans les commissions et GT

En collaboration avec un membre du CA et/ou un représentant d'une commission :

- Préparation des invitations
- Préparation de l'ordre du jour
- Préparation du PV provisoire
- Co-animation avec un membre du CA et/ou un représentant de la commission et des groupes de travail
- Gestion de la boîte mails et des informations vers les membres/CA/autres
- Mise à jour de tous ces points sur le site internet afin que chaque membre puisse accéder à ces informations via l'onglet [Connexion](#) (réservé aux membres) et [Activités](#) (calendrier des activités de la FéWaSSM)
- Transmission des discussions, interpellations, des avis vers le conseil administratif tous les mois

3. Groupe de travail

Les groupes de travail émanent soit du Conseil d'Administration, soit d'une commission en lien avec l'actualité ou les sujets pertinents pour les services de santé mentale. Un groupe de travail (GT) est composé de tout membre d'un SSM intéressé par le sujet (DA, AS, psychologues, secrétaires, comptables, autres personnes de l'équipe). Les GT rencontrent un franc succès auprès de nos membres et une participation active de ces derniers. Ces GT sont animés par un ou deux membres du CA et la coordinatrice.

Les groupes organisés depuis 2020 jusqu'à ce jour sont :

3.1 GT Harmonisation des encodages et module de prestations

La FéWaSSM entend promouvoir les services de santé mentale et les défendre au mieux auprès des différentes instances. Cette défense passe, notamment, par une bonne connaissance du secteur et le fait de pouvoir ainsi démontrer son activité.

Les SSM doivent rendre compte régulièrement de leur activité aux pouvoirs subsidiaires, notamment à travers des chiffres. Ces chiffres, sont, à ce jour, difficilement exploitables. Cela peut s'expliquer, entre autres, par des différences d'encodage des activités par chaque service et des différences d'interprétation des définitions des prestations, de la gestion d'un dossier,... Il est donc important que les SSM puissent remplir les RASH le plus harmonieusement possible, et s'entendre sur des définitions lorsque le pouvoir subsidiaire les interroge.

Dans ce cadre, un Groupe de Travail spécifique à l'harmonisation des encodages, quel que soit le programme informatique utilisé, a été mis sur pied. L'idée est de partir du « seul » manuel officiel de la Région Wallonne qui date de 2000, actualisé en 2005, et de travailler sur 2 grands thèmes: la définition des dossiers et la définition des prestations.

Ce GT a été organisé en 2 grands modules : un module dossier et un module prestation. Chaque module comprend 4-5 séances de travail, autour de questions bien précises afin de trouver un consensus sur différentes définitions. Entre 20 et 30 SSM ont participé aux séances. A la fin de chaque module, un questionnaire a été rédigé et adressé à l'ensemble des SSM membres, reprenant toutes les questions posées en séances et les propositions de position. Ce questionnaire a rencontré un franc succès puisqu'un peu plus de 50 SSM se sont positionnés.

L'objectif final était de ré écrire un manuel d'utilisation sur base des séances de travail et des résultats du questionnaire, et de faire des nouvelles propositions d'encodage qui reflètent au mieux l'activité des SSM et fournissent des données fiables et exploitables. Ce manuel a été finalisé en décembre 2022. Il a été transmis tant aux membres de la fédération qu'à l'AViQ.

3.2 Gt DT & Psychiatres :

Ce groupe a été relancé en lien avec l'avant-projet du décret afin de connaître le point de vue des directeurs thérapeutiques (DT) et des psychiatres sur des articles qui les concernent en particulier.

Ce Gt rencontre à chaque fois un franc succès et suscite beaucoup d'intérêt. Au-delà des travaux de l'avant-projet du décret, ce groupe permet aux psychiatres de se réunir, se connaître et d'échanger sur leurs pratiques. Une demande a été faite afin de maintenir ces temps d'échanges au-delà du travail sur le décret. Ce groupe permet de se rendre compte que les médecins souhaitent occuper une place active dans les services, et qu'il est de l'intérêt des services et de la FéWaSSM à œuvrer à leur valorisation sous peine de perdre cette collaboration précieuse et indispensable.

Des réunions ont été organisées de novembre 2022 à janvier 2023 afin de récolter les avis des directeurs thérapeutiques, des directeurs administratifs et des psychiatres autour des travaux des AGW. En effet, la FéWaSSM a interpellé ce groupe autour de la question de la dérogation de la fonction psychiatrique (AGW) mais également sur la pénurie de psychiatres. Cette question qui demande plus de réflexions sera débattue prochainement avec le GT DT, la CSP et tous membres intéressés par la question.

3.3 Gt Financier en lien avec l'avant-projet du décret

Ce GT a été organisé via la commission administrative et financière afin de se focaliser sur les questions relatives au budget de l'avant-projet du décret. L'objectif était de présenter une synthèse budgétaire à l'AViQ et au comité de pilotage du cabinet. Ce GT a travaillé sur les points suivants :

- ✓ La valorisation du pôle administratif (directeur administratif)
- ✓ La valorisation de la fonction psychiatrique
- ✓ La valorisation des frais de fonctionnement
- ✓ La prise en compte des obligations légales des employeurs

3.4 GT Données épidémiologiques

GT dont l'objectif est de s'assurer de la pertinence des items des données épidémiologiques.

3.5 GT Site internet

La coordinatrice avec deux membres du CA veille à la mise à jour et à la construction du site internet.

3.6 GT Journée d'étude

La coordinatrice avec un membre du CA et deux autres membres des équipes ce sont réunies à plusieurs reprises afin d'organiser cette journée qui s'est tenue le 21 octobre 2022. Elle a rencontré un franc succès tant par la qualité du thème abordé (au plus près de la réalité du terrain des services) que des intervenants riches et intéressants. Les SSM ont également participé à l'animation des ateliers en après-midi. Tous les actes de la journée sont à la disposition de tout à chacun via le site internet : [Journée d'étude](#)

3.7 GT Données informatisées

Le contexte législatif encadrant l'exercice de la psychologie clinique a évolué fortement ces dernières années, notamment en juillet 2022 à la suite de l'entrée en vigueur de la loi de 2019 relative à la qualité de la pratique des soins de santé. Cette loi a des implications importantes sur la tenue du dossier patient. Un document a été rédigé qui a pour objectif d'informer nos services sur ces nouvelles réglementations et de proposer des modèles de consentement éclairé en lien avec la tenue du dossier et le partage d'informations entre professionnels de la santé. Ces modèles constituent des propositions qui n'ont pas de valeur légale. Libre à chacun de les utiliser et de les adapter à la réalité de son service.

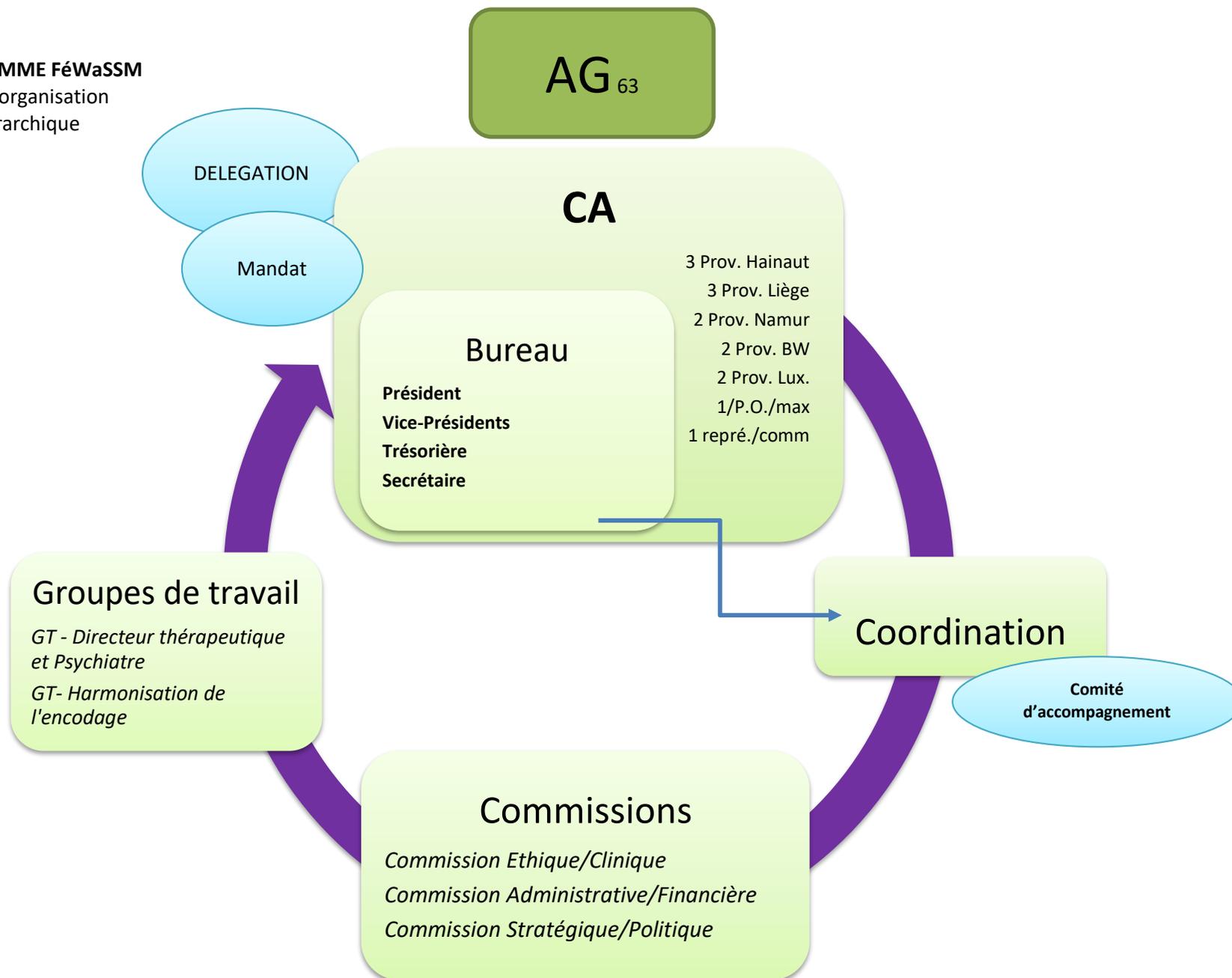
Le contexte législatif est en évolution continue. Des arrêtés devraient prochainement compléter et spécifier certains articles de la loi relative à la qualité de la pratique des soins, notamment quant à la tenue du dossier sous forme électronique.

Ce travail émane d'un groupe de travail issu de la FéWaSSM, en collaboration avec le CRéSaM.

Le document qui émane de ce travail a été envoyé aux membres et est disponible via le site internet : [Données informatisées](#).

ORGANIGRAMME FéWaSSM

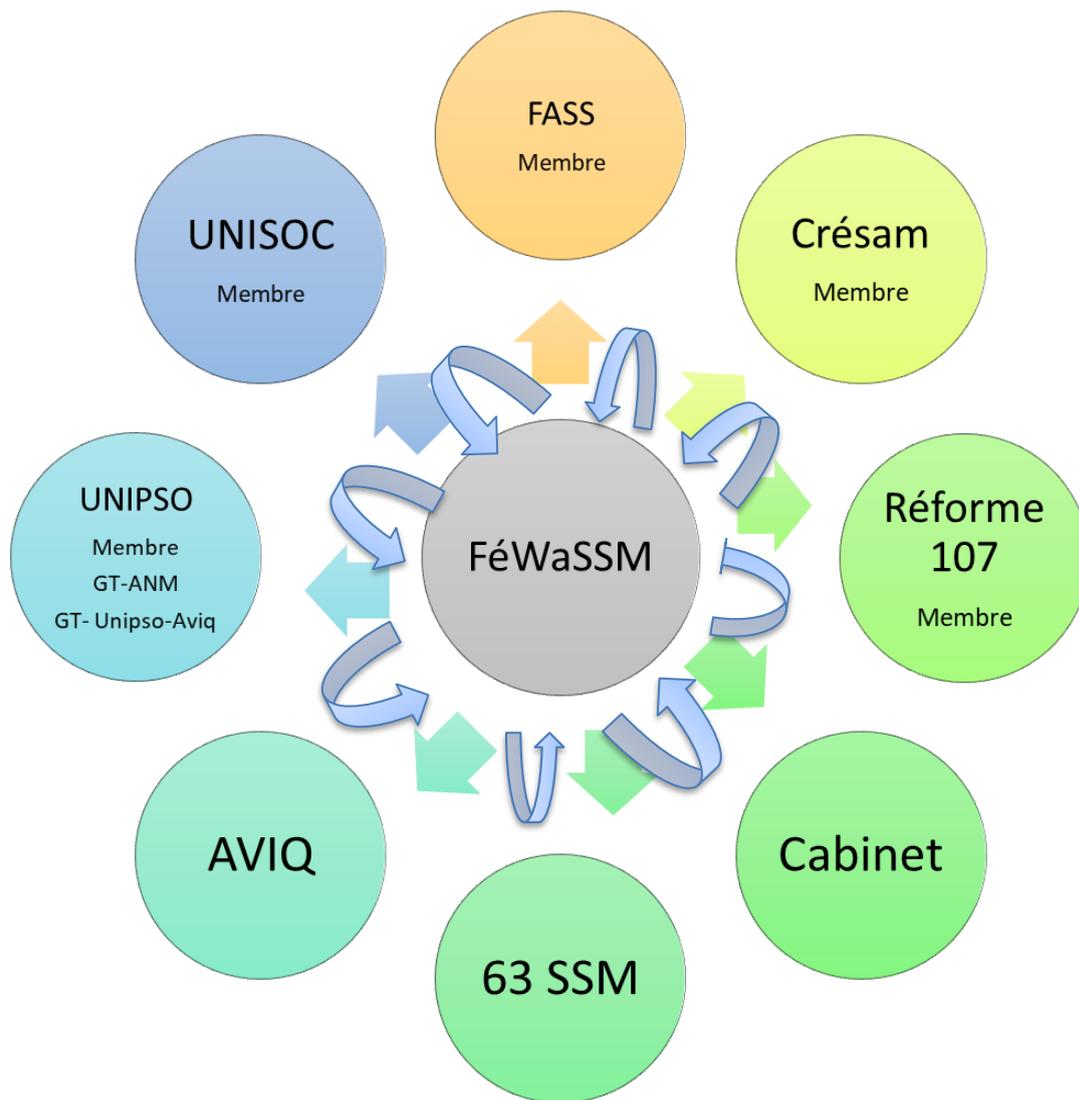
➡ : canal d'organisation
➡ : lien hiérarchique



4. Les mandats

La FéWaSSM occupe de nombreux mandats répartis entre les administrateurs :

- La FéWaSSM est membre de l'AG de l'UNIPSO depuis mai 2018. A l'UNIPSO, la FéWaSSM participe par ailleurs aux GT ANM, UNIPSO-AVIQ, AVIQ-GT Désinstitutionalisation, FASS GT Réforme APE et GT Désinstitutionalisation et au GT formé par la FéWaSSM : GT Harmonisation de l'Encodage
- La FéWaSSM est membre de l'UNISOC ;
- La FéWaSSM est administrateur à la FASS ;
- La FéWaSSM est membre du CRÉSaM. Elle y est représentée à l'AG, au CA et au comité de pilotage ;
- Les SSM sont représentés à l'organe de concertation 107 (réforme en santé mentale pour adultes) ;
- La FéWaSSM participe au Groupe de travail « Confidentialité et pratiques en SSM » organisé par la Ligue Bruxelloise Francophone pour la Santé Mentale » ;
- La FéWaSSM s'est portée candidate pour participer au Comité d'accompagnement du cadastre de l'offre en santé mentale et assuétude (candidature confirmée en 2020)
- La FéWaSSM participe au Comité d'Accompagnement de l'étude BENZOCARE
- La FéWaSSM est membre du Comité de Pilotage Transversal et du Comité d'Accompagnement Sectoriel du plan Get Up Wallonia



5. Rencontres Aviq et Cabinet

Des réunions hebdomadaire et mensuelle se sont tenues, entre le Cabinet et la FéWaSSM, dans le cadre du COVID et, rapidement, pour parler de tous les points d'actualité du secteur.

Ces réunions ont permis d'avoir des contacts rapprochés avec le Cabinet. Les points abordés avec le Cabinet :

- Difficultés rencontrées avec l'AVIQ dans le subventionnement des services
- Processus de renouvellement des subventions facultatives et difficultés rencontrées
- L'avant-projet de décret des SSM et la suite du processus
- La pérennisation des moyens du plan Get Up Wallonia
- Les nouveaux accords non marchands 2021-2024

La réunion avec l'AVIQ (Direction Transversale des Finances et équipe Santé Mentale) s'est déroulée également pour aborder :

- Les difficultés rencontrées dans le contrôle et le subventionnement des services
- Le processus de renouvellement des subventions facultatives et difficultés rencontrées
- Les consignes de l'Agence concernant la pandémie de COVID
- En lien avec la crise sanitaire : la mise en place de la Ligne Verte
- Concertation Aviq/ONE : supervisions des PEPS (ancien TMS) de l'ONE

Un calendrier précis de rencontres a été établi en fonction du rythme de contrôle des subventions ou de versement des avances aux services.

Par ailleurs, des rencontres autour du portail Plasma et des données socio-épidémiologiques ont eu lieu. Une récolte d'informations et de comptabilité des logiciels utilisés par les SSM a été faite à ce sujet.

6. Plan Get Up

a. Comités de concertation sectoriel et transversal

La FéWaSSM a participé à toutes les réunions. Les thèmes abordés :

- Les outils de monitoring
- Feedback des demandes et besoins émanant des équipes
- L'articulation régional/fédéral
- Les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre du plan Get Up

b. Demandes spécifiques

La FéWaSSM est l'interlocuteur de l'AVIQ pour obtenir ou transmettre des informations de ou vers les membres.

Citons par exemple :

- L'engagement des ressources avant la mise en place de la plateforme PLASMA ;
- Le recensement des interventions des SSM dans les MR /MRS.
- La mobilisation et la récolte des actions menées suite aux inondations de l'été 2021
- La mobilisation et la récolte des actions menées suite à l'accident de Strépy-Bracquegnies de mars 2022
- La mobilisation et la récolte des actions menées suite au conflit en Ukraine
- La mobilisation et la récolte des actions menées suite à la catastrophe naturelle vécue par la Turquie
- Récolte des données de collaboration SSM/PPL

7. Travaux sur l'avant-projet de la révision du décret et des AGW

Depuis octobre 2021, la coordinatrice, avec les membres du CA, a contribué à la coordination des travaux sur différents points :

1. En participant aux réunions avec l'AVIQ, dans un premier temps, tous les 2ème et 4ème vendredi du mois. A partir de janvier 2022, les rencontres se tiennent toutes les semaines, le vendredi. Depuis novembre 2022, le travail sur les AGW a débuté et se poursuit jusqu'en mars 2023.

Par la tenue des notes, des discussions, des PV et du calendrier (tant avec l'AVIQ qu'avec la délégation de travail que les membres de la fédération)

AViQ/FéWaSSM	13-21-28 janvier 2022
	04-11-18-25 février 2022
	04-11-18-25 mars 2022
	01-08-15-22-29 avril 2022
	06-13-20-27 mai 2022
Délégation FéWaSSM	11-18-27-31 janvier 2022
	08-16 février 2022
	10-18-22-29 mars 2022
	20-avr-22
	16-23 août 2022
	02-sept-22
	Lors des réunions bureau le mardi matin
FéWaSSM/Membres	AG
	29-mars-22
	21-juin-22
	21-mars-23
	Commission éthique et clinique
	9-23 février 2022
	Lors des réunions mensuelles de mars à décembre 2022
	Commission administrative et financière
	25-janv-22
	22-févr-22
	Lors des réunions mensuelles de mars à décembre 2022
	Commission stratégique et politique
	17-févr-22
	15-mars-22
	GT DT et psychiatres
	10-févr-22
	10-mars-22
	09-déc-22
	16-déc-22
	23-janv-23
	GT financier/Gt Harmonisation des encodages/Module de prestations
	09-18 février 2022+toutes les dates de GT Harmonisation jusqu'en décembre 2022
	GT données épidémiologiques
23-févr-22	
17-mars-22	

2. En organisant des rencontres avec ses membres et en communiquant les informations sur les avancements des travaux, en co-animation avec les membres du CA, via les envois de courrier (boîte mail) et également au moment des commissions, des CA et des AG

Ces rencontres ont eu lieu autour de Groupes de Travail tels que le Gt-Financier, le GT DT & Psychiatres, le GT- Données Epidémiologique, le GT GUW

Autour des commissions de la FéWaSSM pour aborder différentes questions et avoir des avis avec la construction d'un questionnaire afin de récolter des données pertinentes de nos membres en lien avec l'avant-projet du décret, mais également dans une perspective de travail et de récolte de données du secteur sur le long terme. Ce travail est toujours en cours avec l'aide des membres du CA.

3. La FéWaSSM a également rencontré l'association des usagers (Psytoyens) et garde un contact régulier avec le CRéSaM

8. Perspectives pour l'année 2023

La présence de la coordinatrice, à partir de mars 2021, est un soutien aux actions des commissions et des administrateurs. Elle participe largement à la possibilité/faisabilité de mise en œuvre des différentes actions et événements (Journée d'étude, AG, Révision du Décret, Réunions de Coordinations suite aux inondations ...) organisés par la FéWaSSM en plus de l'actualité

La subvention facultative – nécessaire pour garantir le maintien de la fonction de coordinatrice qui assure le fil rouge quotidien des activités de la FéWaSSM– est indispensable aux déploiements des initiatives et de la représentation des SSM

Echanges dans les deux sens avec le Cabinet et l'AViQ : relais des interpellations des membres vers le Cabinet et l'AViQ, et l'appui des informations du Cabinet et de l'AViQ vers les membres.

Relais particulier depuis le début des travaux de la Révision du Décret : relais de l'AViQ vers la délégation élargie, le CA et les membres et inversement.

Mise en place de réunions et de GT afin de garantir l'avancement des travaux de la révision du décret et des autres aspects de notre secteur :

- A travers les différentes commissions et la proposition de dates supplémentaires pour les échanges
- A travers la mise en place de différents GT issus du CA ou des commissions afin de travailler sur des questions spécifiques en lien avec le décret (GT DT & Psychiatres, Gt Financier, Gt Epidémiologique) et avec notre secteur (GT Harmonisation des encodages)

Rencontres des nouveaux directeurs administratifs : l'objectif de la coordinatrice est de rencontrer l'ensemble des SSM via les directeurs administratifs. Dans un premier temps, les nouvelles directions et dans un deuxième temps toutes les directions.

Rencontres des partenaires : mise en place de différentes rencontres depuis mars 2021 qui se poursuivront en 2022 et 2023

- ✓ Ligue Bruxelloise de la Santé Mentale
- ✓ Le CRéSaM et sa nouvelle direction
- ✓ L'association des usagers : Psytoyens
- ✓ La Fédito

- ✓ La FASS
- ✓ L'Unipso
- ✓ Etc....

Continuer le travail entrepris autour de la récolte des données pertinentes et utiles de ses 63 membres

En réflexion avec le CA et les commissions, mise en place d'autres GT tels que :

- ✓ Aboutissement du Gt Harmonisation des encodages et le Rash
- ✓ Perspectives des emplois Get Up Wallonia
- ✓ GT DT/DA : pénurie de médecins-psychiatres en SSM
- ✓ Proximité et assises de la première ligne
- ✓ Collaboration avec les PPI

Participation aux colloques, séminaires et autres formations pertinents en lien avec la fonction de coordination.

9. Conclusion

La crise sanitaire qui a bouleversé l'organisation et les pratiques en SSM, les inondations de l'été 2021, l'actualité géo-politique, l'accident de l'été 2022 et la crise de l'énergie ont mis en évidence le rôle important de la FéWaSSM et sa capacité de réactivité et de courroie de transmission. Elle a eu un rôle de soutien aux SSM, de relais d'informations, de questionnement, de propositions au niveau transversal (SSM, autres fédérations) et vertical (Cabinet et AVIQ).

Cette masse de travail assumée par les administrateurs depuis février 2020 a également mis en évidence la nécessité d'un coordinateur qui est à la fois soutien des actions des commissions et des administrateurs et le fil rouge entre les membres, le CA, les commissions, les autres fédérations.

Les différentes crises vécues depuis la Covid jusqu'à l'actualité qui nous concerne tous sont révélatrices de l'adaptabilité, la réactivité, la créativité de notre secteur afin de continuer à assurer des soins de qualité aux bénéficiaires.